

La réservation

Mercredis et petites vacances



QUAND RESERVER ?

Mercredis : **au plus tard 10 jours à l'avance**

Vacances d'automne : **jusqu'au 09 octobre**

Vacances de Noël : **jusqu'au 11 décembre**

Vacances d'hiver : **jusqu'au 12 février**

Vacances de Printemps : **jusqu'au 16 avril**

OU RESERVER ?

Vous êtes dans les délais

Transmettre votre fiche de réservation à l'espace famille (espacefamille.saintnazaire.fr)

Vous êtes hors délai et avez une urgence

Renseignez-vous directement auprès du directeur du centre de loisirs qui vous informera sur les conditions d'attribution (dans la limite des places disponibles).

VOTRE ENFANT NE PEUT PAS VENIR

Prévenir le directeur du centre de loisirs

- Toute absence est facturée, sauf exceptions sur justificatif. Deux absences non justifiées par an sont tolérées sans facturation, si l'absence est signalée plus de 48h à l'avance.
- Les absences doivent être communiquées au plus tard 48h avant la date réservée. Passé ce délai, une surfacturation forfaitaire de 5 euros sera appliquée si l'absence n'est pas justifiée.
- Au delà de 2 absences non signalées et non justifiées sur l'année les demandes de réservations pourront être annulées pour les mercredis et vacances suivantes

CONTACTER LES DIRECTEURS DES CENTRES DE LOISIRS

Par mail ou par téléphone lors des permanences les :

mardis, jeudis et vendredis de 11h à 12h et le mercredi de 8h45 à 11h15.

Bonne Anse	→ diralsh-ba@mairie-saintnazaire.fr	Tél : 02 40 70 14 26
Rebérioux	→ diralsh-reberieux@mairie-saintnazaire.fr	Tél : 02 40 53 06 07
Camus	→ diralsh-camus@mairie-saintnazaire.fr	Tél : 02 40 70 28 63
Carnot	→ diralsh-carnot@mairie-saintnazaire.fr	Tél : 02 40 22 00 58
Jaurès	→ diralsh-jaures@mairie-saintnazaire.fr	Tél : 02 40 22 94 06
Brossolette	→ diralsh-brossolette@mairie-saintnazaire.fr	Tél : 02 40 15 57 72
Renan	→ diralsh-renan@mairie-saintnazaire.fr	Tél : 02 40 24 91 22
Jean Zay	diralsh-zay@mairie-saintnazaire.fr	Tél : 02 40 53 46 66